



Place au Vélo sur
Marne

Partage
ta rue 94

Défendre la mobilité des
plus vulnérables



Antenne
Champigny

Pierre-Michel DELECROIX
Maire de Saint-Maur-des-
Fossés

Hôtel de Ville

Place Charles de Gaulle
94100 Saint-Maur-des-Fossés

OBJET : accessibilité de la Passerelle de la Pie

Remise en main propres contre signature

Le 18 octobre 2024

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur le nouveau dispositif mis en place sur le quai de la Pie. Celui-ci bloque l'accès à l'ascenseur permettant d'atteindre la passerelle de la Pie aux vélos adaptés (handbike), aux vélos cargos et aux vélos long tails ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pourtant, tous ces usagers sont bien des publics prioritaires de cet ascenseur.

Pour mémoire, cet ascenseur a été inauguré en juillet 2023 pour faciliter l'accès aux cyclistes et aux PMR. Il est très bien dimensionné et permet d'embarquer deux vélos classiques simultanément et surtout, il offre la possibilité d'embarquer tous les types de vélos : vélos avec sacoches surbaissées, vélos avec remorques, tricycles, vélos couchés, handbikes, et vélos cargos.

Depuis le 18 septembre 2024, un dispositif de type portillon tournant a été installé pour interdire l'accès à l'ascenseur aux deux roues motorisées.

Le problème est que ce dispositif interdit également, de fait, aux vélos adaptés et aux PMR d'accéder à l'ascenseur. En ce qui concerne les PMR, cela est contraire à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Et nous sommes nombreux à souligner le calendrier malencontreux qui a fait coïncider l'installation de dispositif réduisant fortement les possibilités de déplacement des PMR et l'organisation des Jeux Paralympiques en Ile de France....

Nous sommes bien conscients des nuisances entraînées par l'utilisation inappropriée de l'ascenseur par les deux roues motorisées mais il existe certainement d'autres solutions pour remédier à ce comportement pour le moins incivique d'une petite minorité au détriment de ceux que vous voulez faire accéder à la passerelle grâce à l'installation d'un ascenseur. Cet objectif est dorénavant irréalisable.

Place au Vélo sur Marne (PVSM)
Partage Ta Rue 94
MDB Antenne Champigny

contact@placeavelo-saintmaur94.org
contact@partagetarue94.fr
champigny-sur-marne@mdb-idf.org

Nous demandons le retrait de ce dispositif et le rétablissement du plein accès à l'ascenseur de tous les types de vélo et des PMR.

C'est pourquoi nous, associations signataires, vous demandons un rendez-vous afin de pouvoir envisager ensemble une solution pérenne qui réponde aux besoins de mobilités des cyclistes de tous types et des PMR en leur rendant de nouveau l'accessibilité indispensable de la passerelle de La Pie.

En vous remerciant pour votre attention à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de notre meilleure considération.

Simon Cordonnier, Co-Président PVSM



Alexandre Beaudouin-Viel, Co-Président Partage
ta Rue 94



Sandrine Broussouloux, Responsable MDB
Champigny



Copies à : Mairie de Créteil, Département du Val de Marne, Préfecture du val de marne, Région Ile de France, PEMB (Paris Est Marne et Bois), APF France handicap, Association la Coccinelle, Collectif Vélo IDF, FUB, Coordonnateur interministériel pour le développement du vélo et de la marche.